



FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Echiquier Oblig – Part Echiquier Oblig (ISIN : FR0010491803)

Ce FCP est géré par Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

➤ OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euros », Echiquier Oblig est un fonds dont l'objectif est d'obtenir une performance similaire ou supérieure à l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ans.

➤ L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ans ne constitue qu'un indicateur de comparaison à posteriori de la performance. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif est représentatif de la performance des emprunts privés en Euros. Il est calculé coupons réinvestis et en Euros.

➤ La gestion du fonds repose sur une gestion discrétionnaire et s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres obligataires (« bond-picking »). La stratégie d'investissement est fondée sur l'étude du contexte économique de la zone euro afin d'établir la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt. Les caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission sont ensuite analysées à l'aide de critères micro-économiques ou de l'analyse financière interne pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques.

➤ Le fonds est investi, avec un maximum d'exposition de 100% de son actif, en titres obligataires ou titres de créances négociables issus indifféremment d'émissions publiques ou privées et libellés en euros. Les titres obligataires seront majoritairement notés au minimum BBB- par Standards & Poor's ou équivalent (catégorie Investment Grade), ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La part des titres ne faisant pas l'objet de notation par une agence ou d'une notation inférieure à BBB- (réputés « spéculatifs ») ne pourra dépasser 25% de l'actif net. Le fonds pourra être investi jusqu'à 20% en obligations avec une maturité supérieure à 12 ans. Echiquier Oblig n'investira pas dans des titres actions.

➤ Le fonds capitalise les revenus encaissés.

Autres informations :

➤ L'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de FINANCIERE DE L'ECHIQUIER ainsi que sur les notations proposées par les agences.

➤ Echiquier Oblig pourra intervenir sur le marché des instruments financiers à terme pour :

- Couvrir le portefeuille contre le risque de taux et éventuellement contre le risque de change.
- Exposer de façon exceptionnelle le portefeuille au risque de taux. L'exposition au-delà de 100% de l'actif sera utilisée de manière ponctuelle et ne dépassera en aucun cas 110% de l'actif net du fonds.

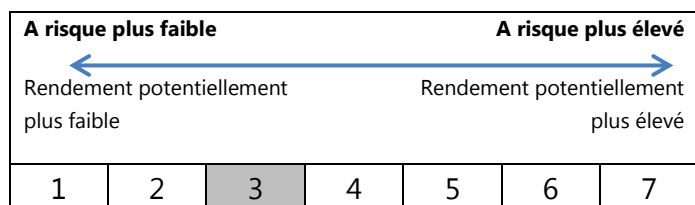
➤ L'exposition aux devises non euro ne pourra pas dépasser 10% de l'actif.

➤ L'échéance maximum des titres de créances sera de 5 ans. Ces titres bénéficient majoritairement d'une notation Investment Grade. Le fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en TCN émis par des émetteurs réputés spéculatifs selon les agences de notation, ou non notés. Ces titres sont émis par des émetteurs appartenant à des groupes suivis par la recherche interne de Financière de l'Echiquier.

➤ Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

➤ L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12h auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculées sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

➤ **Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique** en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des produits de taux et de crédit de la zone Euro. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 2% et 5%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

➤ **L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :**

Risque de crédit : le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires. Le risque de crédit dû, notamment, à l'investissement en « titres spéculatifs », correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPCVM, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

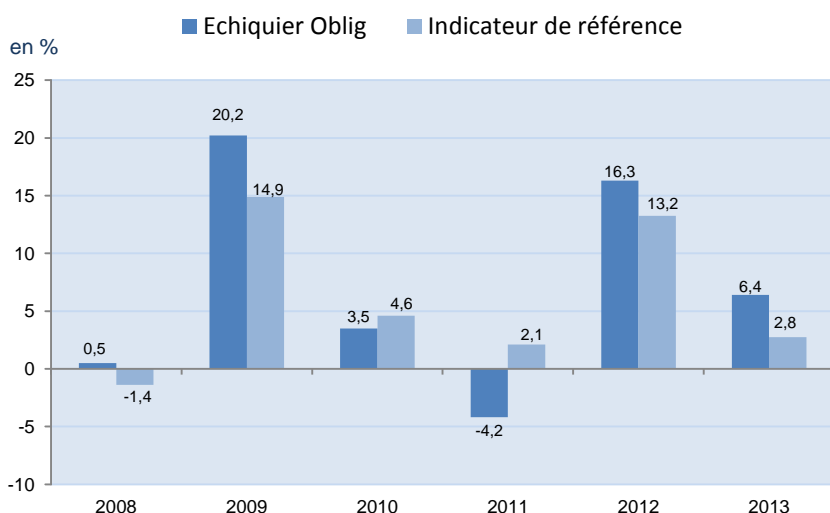
Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	1%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	0%	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,00%	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixe et commission de mouvement), clos en décembre 2013. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	néant	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.fin-echiquier.fr ainsi qu'auprès de Financière de l'Echiquier, 53 Avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance de l'OPCVM et celle de l'indice IBOXX Euro Corporate 3-5 ans sont calculées coupons nets réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

ECHIQUEUR OBLIG a été créé en 2007.

Les performances sont calculées en EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris. Ils sont également publiés sur le site internet : www.fin-echiquier.fr.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.fin-echiquier.fr

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/05/2014